

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE  
LA RECHERCHESCIENTIFIQUE

UNIVERSITE A. MIRA DE BEJAIA  
FACULTE DES SICENCES EXACTES

*Avis d'Annulation de la consultation N°02/2024*

Conformément à l'article 49 de la loi 23-12 fixant les règles générale relatives aux marchés publics du 5 aout 2023 et l'article 73 du décret présidentiel du 16 septembre 2015, La faculté des sciences exactes de l'université de Bejaia informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation N°02/2024 relative aux : « Entretien des espaces verts de la faculté des sciences exactes ». Que cette dernière **est annulée**.

Fait à Bejaia, le 09/04/2024

Le Doyen

